



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 6 (1908), p. 173-177

Henri Pieron

Un tombeau égyptien à coupole sur pendentifs [avec 1 planche].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724711547	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	<i>Tébtynis VII</i>	Nikos Litinas
9782724711257	<i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>	Jean-Charles Ducène

UN
TOMBEAU ÉGYPTIEN À COPOLE SUR PENDENTIFS
PAR
M. HENRI PIERON.

Parmi les tombeaux découverts par M. H. Gauthier au cours des fouilles qu'il a exécutées à Drah Abou'l Neggah au début de 1906, j'en signalerai un (fig. 1) dont l'étude présente, au point de vue architectural, un intérêt particulier.

Il se compose de deux chambres construites en briques crues et de parties

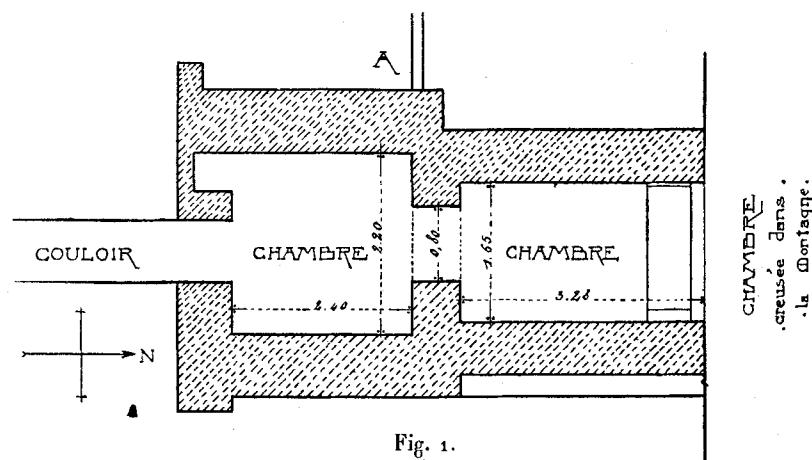


Fig. 1.

creusées à même la montagne. L'une de ces chambres, édifiée sur plan carré, est couverte au moyen d'une coupole hémisphérique qui se raccorde à la partie rectiligne des murs par quatre pendentifs disposés en encorbellement et non appareillés.

Il est difficile d'assigner, *a priori*, une date précise à cette tombe, car elle n'a reçu aucune décoration, si ce n'est un sommaire badigeon jaunâtre, étendu sur le pisé grossier, fait de paille hachée menue et de limon. Toutefois,

certains indices matériels établissent avec certitude qu'il s'agit bien d'un monument d'époque ancienne et non d'un édifice élevé tardivement par les chrétiens qui s'installèrent dans la région. La disposition de ce tombeau est absolument conforme à celle des sépultures voisines, et les briques qui entrent dans sa construction ne diffèrent en rien de celles que l'on trouve dans les environs, dans des édifices funéraires qui, sans nul doute possible, appartiennent à la période pharaonique. Ici et là, ces briques ont les mêmes dimensions ($33 \times 15 \times 6$); elles offrent de plus, de part et d'autre, une particularité qu'il est bon de noter : elles sont toutes pourvues, sur le lit de pose, de trois rainures destinées à assurer leur liaison parfaite. L'ensemble formé par les voûtes et les murs qui les soutiennent donne bien l'impression d'un travail exécuté en une seule fois, et l'objection d'un remaniement partiel pratiqué ultérieurement ne résiste pas à l'examen : les maçonneries subsistantes sont bien d'une seule et même époque, qu'il est possible de placer entre la XVII^e et la XX^e dynastie au plus tard, c'est-à-dire quelque part vers le XV^e siècle avant notre ère, d'après l'âge que l'on attribue d'ordinaire à la portion de la nécropole où ce tombeau est situé.

Voilà qui reporte bien en avant l'origine du pendentif envisagé dans son état embryonnaire, puisque les exemples réputés les plus anciens sont, d'après M. de Vogüé, un arc érigé à Lattaquieh et considéré comme étant du III^e siècle de notre ère. Il ne s'agit même pas ici d'un pendentif, mais seulement d'un organe de transition entre une salle carrée et la coupole qui la surmonte. C'est d'ailleurs toujours en Syrie que M. de Vogüé croit retrouver le point de départ du pendentif qui, modifié et remanié, a conduit au pendentif byzantin, dont la première application rationnelle s'observe, d'après M. Choisy, dans les ruines de Djérach en Asie Mineure.

Le tombeau de Drah Abou'l Neggah ramène en Égypte l'origine de cet organe et nous permet d'espérer découvrir plus tard d'autres tombeaux du même type. Nos espérances, il est vrai, sont limitées, car la brique, telle qu'elle était employée par les anciens Égyptiens, ne se plie pas aux exigences de tous les programmes et ne permet pas, notamment, de couvrir de grandes surfaces. La pierre la remplaça rarement, et son mode général d'emploi dans la construction des voûtes trahit une ignorance complète des principes élémentaires de stéréotomie. Les berceaux actuellement connus sont ou creusés

dans la masse ou obtenus au moyen d'assises horizontales se surplombant et taillées vers l'intrados selon le gabarit désiré. A Médinat Habou, toutefois, dans



Fig. 2.

le temple de la XXVI^e dynastie, il existe une voûte formée par cinq rangées, je crois, de claveaux rationnellement appareillés; mais cet exemple est très rare, s'il n'est pas unique. Il m'a été signalé par M. Daressy, qui l'a remarqué en prenant en estampages les reliefs de ce sanctuaire.

Ceci exposé, examinons la technique du tombeau de Drah Abou'l Neggah. A n'en pas douter, la coupole, dans la pensée de son constructeur, devait être hémisphérique et avoir son rayon commun avec celui des pendentifs; c'est le dispositif le plus ancien, très usagé dans les monuments d'époque romaine. La figure 2 laisse bien voir, vers la bissectrice des pendentifs, des irrégularités susceptibles d'être considérées comme étant la conséquence de l'emploi de deux rayons différents. Cette incertitude provient d'une déformation due à un fléchissement et au mode de montage de cette coupole édifiée en encorbellement et avec, pour tout gabarit, un simple cordeau; aussi son plan, au-dessus

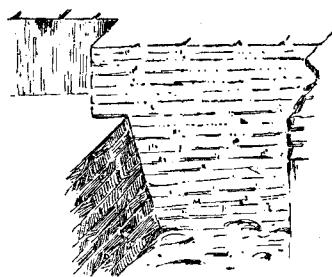


Fig. 3.

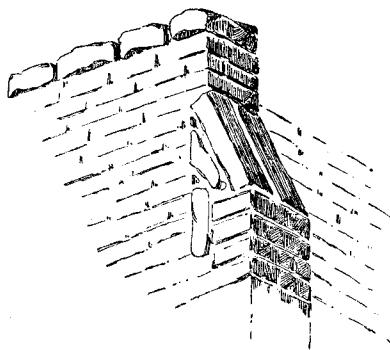


Fig. 4.

des pendentifs, ne présente-t-il pas un cercle régulier mais quatre arcs de cercles imparfaits raccordés entre eux par des droites plus ou moins longues. L'un des angles, invisible sur la figure 1, fait croire que la coupole fut construite au début en reposant sur des longrines remplaçant les pendentifs qui n'auraient été montés qu'après l'achèvement de la calotte; mais cette idée est controversée par l'état des angles apparents sur cette figure.

Il est malheureusement dommage que toutes les parties hautes de cette coupole aient disparu : les parties subsistantes ne nous permettant pas de concevoir en toute assurance comment étaient disposées les briques voisines de la clé. Étaient-elles, elles aussi, placées en encorbellement ou les redents qu'un tel mode d'emploi aurait occasionnés étaient-ils évités par une position convergente de ces briques? Nous l'ignorons et aussi de quelle façon était constituée la clé même. Très vraisemblablement, le gros œuvre était exécuté sans que ces difficultés fussent prises en considération; il suffisait que l'ensemble approchât

de la forme définitive désirée pour que le travail fût considéré satisfaisant : le pisé, l'enduit, devant régler toutes les surfaces et dissimuler toutes les imperfections.

Les figures 3 et 4 montrent que notre tombeau est bien égyptien. Le talus visible sur la première et les briques, saillantes au sommet de la deuxième, épaulent assurément la gorge égyptienne, et offrent ainsi deux des caractéristiques de l'architecture pharaonique.

La figure 5 représente un angle de la deuxième chambre dont la voûte est construite non pas au moyen de claveaux posés par lits rayonnants, mais par une série de rouleaux accolés, le premier au mur de tête, les autres à celui ou à ceux déjà posés entraînant ainsi vers une extrémité de la salle l'achèvement de la couverture alors que vers l'autre les murs sont seulement arasés au niveau de la naissance. C'est une conséquence du mode de construction des voûtes érigées sans cintrage. Pour atténuer la propension qu'avaient les briques à se détacher du mur, on donnait d'habitude, aux premiers rouleaux, une forte inclinaison. Tout ceci est bien connu et je n'y aurais certes pas fait allusion si le détail reproduit par la figure 5 ne présentait une particularité curieuse. Nous y voyons que la surface comprise entre le mur de tête et le premier rouleau n'est pas obtenue par le prolongement de la douelle de la voûte mais doit sans doute sa forme gauche à deux causes : l'existence du plein cintre de la porte de communication entre les deux salles et le vide laissé entre le mur de tête et le premier rouleau posé. Cette surface irrégulière a peut-être éveillé l'esprit de son constructeur, d'abord inconscient, et l'a peut-être amené à tirer parti de cet organe rudimentaire pour le transformer en ces pendentifs embryonnaires qui font l'intérêt du tombeau de Drah Abou'l Neggah.

Toute hypothétique que soit cette opinion, je l'ai exprimée pour attirer l'attention sur le rapprochement possible à faire entre les figures 2 et 5 de cette étude.

H. PIERON.

Le Caire, le 2 décembre 1908.



Tombeau anonyme à coupoles.